



N° 16 Décembre 2022

Le bulletin de Fontenay

meilleurs vœux
2023

Chers Fontenaysiens, chères Fontenaysiennes,

En ces premiers jours de 2023, j'ai grand plaisir à vous présenter en mon nom et celui des élus, nos vœux les plus sincères et les plus chaleureux. Que cette nouvelle année, voit la réussite de vos projets personnels et de nos projets d'élus au service de vous tous !

Vous verrez les travaux et acquisitions qui ont été réalisés en 2022, et vous aurez un aperçu de nos projets pour cette nouvelle année, dans les pages suivantes.

L'entretien de notre patrimoine bâti, la rénovation indispensable des réseaux routiers ou de collecte, le souci de maîtriser les dépenses énergétiques sont nos préoccupations, tout comme le bien-vivre à Fontenay : Un environnement agréable, une école accueillante, des espaces de loisirs attractifs, des chemins où il fait bon randonner, des places et des rues fleuries...

Que 2023 vous apporte à tous Bonheur et santé, et que la morosité ambiante générale laisse enfin la place à des jours meilleurs.

Bien à vous,
Monique LHOPITAL

**Tous les habitants sont conviés
aux traditionnels vœux du maire
afin de célébrer la nouvelle année,
et de se retrouver ensemble
lors d'un moment convivial !
Dimanche 8 janvier 11h
salle des fêtes**



Recensement : Info importante

Le recensement de la population de Fontenay aura lieu du 19 janvier au 25 février 2023. Surveillez vos boîtes aux lettres ! A partir du 04 janvier vous recevrez une lettre d'information. Puis à partir du 19 janvier, vous recevrez une notice avec vos codes personnels qui vous serviront à vous recenser en ligne.

Retrouvez Fontenay, ses actualités, son histoire, son patrimoine, les comptes-rendus de conseil et bien d'autres rubriques sur votre site Internet à l'adresse :

<https://fontenay-sur-vegre.fr/>

N'hésitez pas à partager !

**NOUVEAU
SITE WEB**

Journée Bénévoles



Le Printemps n'attendait que les bénévoles pour préparer les couleurs du village ! Une super équipe a bossé toute la journée du 9 avril. Grand nettoyage dans l'église Saint-Philibert, lessivage des façades et préparation du jardin des enfants à l'école, nombreuses plantations d'arbustes, de buissons, de plantes vivaces place de la mairie, près du cimetière, au plan d'eau, rue et parking de la Tannerie... taille de haies et autres végétaux, désherbage... Grand merci à tous !



Le 9 avril les petits bénévoles étaient aussi à la tâche !

Pas moins de 10 kg de débris : plastiques divers, cannettes de bière en verre, métal... ont été ramassés par les jeunes sur les bas côtés des routes autour de Fontenay.

Notre nature est encore plus belle quand on la respecte, la leçon nous a été donnée par les enfants !



Info INSEE

La population légale de Fontenay en vigueur à compter du 01/01/2023 est fixée à **321 habitants**.

Fleurissement

Fontenay participe depuis plusieurs années au **Concours départemental des Villes et Villages Fleuris**. En 2019 et 2021 (pas de concours en 2020), nous avons obtenu nos trois premiers pétales : Véritable encouragement à bien considérer le végétal dans nos espaces, à le valoriser, tout en respectant l'environnement. Au cours de la cérémonie de remise des Prix le **9 novembre dernier, à l'Abbaye de l'Épau**, le Palmarès 2022 a dévoilé le classement départemental des villes et villages fleuris de 1ère catégorie soit moins de 500 habitants, c'est ainsi que Fontenay obtient son **4ème pétale et la mention « Faire Ensemble »**. Un grand merci à Franck pour son investissement, et un grand merci aux bénévoles qui donnent de leur temps pour le bien-être de la Commune.



A l'école... 79 enfants fréquentent actuellement les 2 écoles du SIVOS. L'école de Fontenay accueille 39 élèves répartis dans les classes de Mélanie Wathier - petite et moyenne sections - et Sophie Debuire - grande section et CP. Trois tout-petits les rejoindront au cours du prochain trimestre.

- Les enfants des classes de Grande section aux CM2, sont partis pour un séjour d'une semaine à Super Besse en mars 2022. Une semaine bien remplie dont ils garderont de bons souvenirs !

- La réfection des toitures est terminée, la cantine, la maison « garderie-salle des aînés » et le préau ont été couverts à neuf par l'entreprise de Bruno Janvier. La corniche sous la toiture de la cantine, devenait dangereuse, elle a été entièrement rénovée.

- Trois jeux de plein air à ressorts ont été achetés pour être installés dans la partie en herbe de l'école.

A la mairie... Les archives triées, classées sont désormais rangées dans des boîtes sur des étagères adaptées, à l'étage de la mairie. Plusieurs mois ont été nécessaires à Michèle Fable pour réaliser ce travail titanesque. Un grand merci pour sa persévérance ! Les archives communales sont la mémoire de notre village !

- Des stores vénitiens ont été installés sur toutes les fenêtres, au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage, et de nouveaux radiateurs ont été posés dans la salle des archives.

Au Saint Philibert... Des travaux de maçonnerie ont été réalisés dans la cheminée du restaurant, et des cloisons doivent être installées dans la petite salle.

Au cimetière... la reprise de sépultures abandonnées, a été réalisée par les Etablissements Mélanger de Loué. La liste des personnes relevées est disponible en mairie.

Éclairage public... Par souci d'économie, il a été décidé de réduire le temps de l'éclairage public, l'extinction des lumières se fait désormais à 21h.

- Des devis ont été demandés afin d'étudier la possibilité de passer progressivement au LED.

Terrains... La commune a acquis le terrain du Marinon situé rue des Bouvets, avec un accès rue de la Forge près de l'école, pour une capacité de 8137 m². Ce terrain est positionné en réserve foncière pour des constructions individuelles futures.

Nos trottoirs ne sont pas des crottoirs !

Les riverains sont lassés des déjections canines oubliées ça et là, lassés de marcher dans les crottes de chien (même du pied gauche!) Certains propriétaires laissent leur chien faire n'importe où. Ce n'est pas le chien qui est responsable mais son maître ! Alors s'il vous plaît un peu de civilité, ramassez les crottes de vos chiens.

Petit rappel : Cet acte d'incivilité, est puni d'une amende de 68 €.



Projets 2023...

Bâtiments communaux... Dans le cadre des économies d'énergie, des devis ont été sollicités auprès d'entreprises pour remplacer les menuiseries des portes et fenêtres assez vétustes et au simple vitrage, de la cantine et de la façade arrière de la mairie. Les demandes de subventions sont établies auprès de l'Etat (DETR) et de LBN Communauté (Fonds de concours).

A la mairie... Rénovation, rafraîchissement peinture des murs et plafond de la salle du Conseil en remplacement du tissu collé défraîchi et poussiéreux.

Réfection des voiries... Après la rue de la Tannerie, le chemin du Logis et celui de La Fontaine, une étude est en cours pour procéder à la réfection de la rue de la Forge et la rue des Bouvets.

Rue des Lavandières... Travaux de reconstruction de chaussée, borduration, trottoirs, assainissement pluvial, aménagements... Après l'enfouissement des réseaux, le remplacement des canalisations d'eau potable, avant d'entreprendre les travaux il a été nécessaire de vérifier l'état des collecteurs des eaux usées, un curage a donc été réalisé pour permettre le passage d'une caméra : Le réseau est en bon état, et demande seulement un chemisage de sécurité, qui pourra être réalisé en 2023. Le gros des travaux est prévu pour 2024, après les demandes de subventions et les appels d'offres.

Commémoration du 11 novembre

La Commémoration du 11 novembre a réuni à Fontenay les maires du Pays de Brûlon, Mme Paineau conseillère départementale, des élus de Fontenay, les portedrapeaux des anciens combattants, les sapeurs-pompiers de Chantenay, les musiciens de la Chantenaysienne et des fontenaysiens. Après la messe pour la Paix, la cérémonie s'est poursuivie au Monument aux Morts pour un dépôt de gerbe en l'honneur de nos soldats morts pour la France au cours des différents conflits.

Le 11 novembre, nous nous sommes retrouvés en toute convivialité, au restaurant Le Saint Philibert pour partager le **repas annuel** auquel sont conviés nos aînés, les élus de Fontenay et les agents communaux.



Illuminations du village



Dès la tombée de la nuit, notre village s'illumine chaleureusement ! Grand merci au Comité des fêtes, aux bénévoles, aux élus !

Le mercredi 14 décembre, le **Club des Aînés** s'est réuni en assemblée générale. Après l'élection des membres sortants, l'après-midi s'est poursuivi par le partage de la bûche de Noël. Président Michel Dauzier, secrétaire Elisabeth David, trésorière Marie Thérèse Lejeune, membres : Jeannine Chapel, Michelle Dubois.



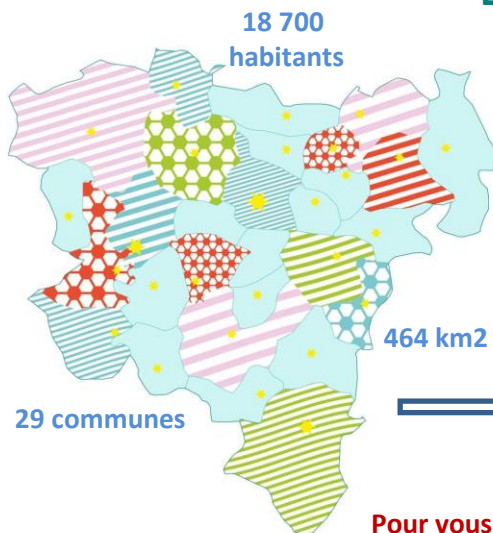
Le 17 décembre, les membres du CCAS ont distribué un **colis festif aux aînés de la commune** !



Les Aînés de Fontenay et le Comité des Fêtes se réunissent le samedi 7 janvier après-midi pour partager la galette.

LBN Communauté

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) DESSINONS ENSEMBLE L'AVENIR DU TERRITOIRE !



- **Un document stratégique** : Le PLUi traduit le projet d'aménagement et de développement durables du territoire LBN pour les 10 prochaines années.

- **Une démarche solidaire** : le PLUi garantit la cohérence et la complémentarité du développement des 29 communes pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population.

- **Un outil réglementaire** : le PLUi définit les règles applicables aux permis de construire et aux autres autorisations d'urbanisme.

Une démarche qui se pense avec vous ! L'élaboration du PLUi est le moment privilégié pour instaurer un dialogue continu avec les acteurs du Territoire : élus, habitants, usagers !

Pour vous informer : Consultez le site Internet LBN communauté : www.cc-lbn.fr

Pour vous exprimer : Apportez vos commentaires dans le registre de concertation mis à disposition à la mairie.

Facebook :

Mairie Fontenay sur Vègre

Nouveau site Internet

<https://fontenay-sur-vegre.fr/>

FONTENAY sur VÈGRE

Mairie

Tél : 02 43 95 52 10

mairie.fontenay.sur.vegre@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Mardi : 9h-12h et 14h-18h

Jeudi : 14h-18h